

ÉCOLE MATERNELLE DE GEUDERTHEIM

81 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03 88 51 00 70

ce.0670302p@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 7 novembre 2023

Début de séance à 20 h

Présents :

Enseignantes : Cynthia STREIT, Belinda KUHN, Mélissa DIJON, Émilie HOENEN

Représentants de la mairie : Pierre GROSS, maire de la commune, Michel URBAN, conseiller municipal

Représentants des parents d'élèves titulaires : PEEP : Mélissa PATIENT, Mélissa LAGEL

Vivre l'École : Natacha KOMELI, Sophie CONRAD

Représentants des parents d'élèves suppléants : PEEP : Franck SCHILLINGER, Lucie RUH

Vivre l'École : Ana NICO, Priscille WAGNER

Excusés :

Iseline WINDSTEIN, enseignante

Séverine MEHL-KNIPFEL, représentante du périscolaire

PRÉAMBULE

- Désignation du secrétaire de séance :

Mmes Streit et Kuhn

Lors des deux prochains conseils d'école nous demanderons à l'une puis l'autre association de tenir ce rôle.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 3^e trimestre de l'année dernière

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

- Adoption de l'ordre du jour.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

1. VIE SCOLAIRE

- Présentation du nouveau comité des parents d'élèves et bilan des élections du 13 octobre 202

Participation	
Modalités de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	190
Nombre de votants	136
Nombre de bulletins blancs ou nuls	12
Nombre de suffrages exprimés (S)	124
Taux de participation	71,58 %

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir	4
Quotient (S/N)	31

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombres de candidats titulaires	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient du plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
PEEP	4	76	2		2	2
Association locale : Vivre l'École	4	48	2		2	2
TOTAL	8	124	4	0	4	4

Nombre de sièges pourvus	4
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

L'équipe éducative félicite les parents élus.

TITULAIRES (4 sièges) :

PEEP : Mélissa PATIENT, Mélissa LAGEL

Association Vivre l'École : Natacha KOMELI, Sophie CONRAD

SUPPLEANTS :

PEEP : Franck SCHILLINGER, Lucie RUH

Vivre l'École : Ana NICO, Priscille WAGNER

Rappel du rôle des délégués de parents d'élèves :

Les délégués de parents d'élèves élus deviennent des membres du conseil d'école et peuvent intervenir :

- auprès des enseignants pour faciliter les relations entre parents et enseignants, dans le cas où un contact direct avec l'enseignant n'aurait pas abouti à une solution.
- auprès de la directrice de l'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou de plusieurs parents concernés.

Les membres du conseil d'école votent le règlement intérieur de l'école, adoptent le projet d'école, donnent leurs avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions relatives à la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...), donnent leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Les délégués de parents d'élèves élus siègent au conseil d'école, mais seuls les délégués titulaires ont voix délibératives.
Les délégués suppléants assistent au conseil d'école mais ne peuvent prendre part ni au vote, ni au débat.

➤ Présentation de l'équipe enseignante et des autres membres du conseil d'école :

Mélissa DIJON, classe de grande section
Belinda KUHN, classe de moyenne et grande section
Cynthia STREIT, classe de moyenne et petite section
Iseline WINDSTEIN, qui effectue la décharge de direction les mardis
Émilie HOENEN, classe de petite section et directrice de l'école
Michel URBAN, conseiller municipal
Pierre GROSS, maire de la commune

➤ Effectifs et répartitions des élèves :

101 enfants inscrits depuis la rentrée, soit 3 classes de 25 élèves et 1 classe de 26.

39 PS : 26 chez maîtresse Émilie et 13 chez maitresse Cynthia
27 MS : 12 chez maîtresse Cynthia et 15 chez Maîtresse Belinda
35 GS : 10 chez maîtresse Belinda et 25 chez maîtresse Mélissa

➤ Lecture des points forts, modifications et approbation du règlement intérieur (Annexe 3) : approuvé à la majorité.

L'instruction à partir de 3 ans ainsi que la **fréquentation assidue** de l'école sont obligatoires. À partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées, les familles seront signalées à l'Inspection académique (même lors d'un départ en vacances anticipées).

Rappel des horaires de l'école : ouverture des portes à 7 h 50 (porte principale de l'école).
Accueil des enfants de 8 h à 8 h 30 dans leur classe puis fin des cours à 11 h 30.
Accueil de l'après-midi : 13 h 05 à 13 h 15 ans la cour de récréation. Nous demandons aux accompagnateurs des enfants de petites sections qui reviennent l'après-midi de venir à 13 h 05 pour que l'endormissement se fasse en même temps que ceux mangeant au périscolaire.

RAPPEL : les enfants **sont sous la responsabilité de leurs parents** jusqu'à leur entrée dans l'enceinte de l'école, c'est pourquoi **les accompagnateurs doivent les amener jusque devant le portail**.

➤ Approbation du règlement intérieur de l'école :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

➤ Animations culturelles passées et à venir :

- ❖ Le mardi 17 et le jeudi 19 octobre, les quatre classes se sont rendues en bus à la **ferme cueillette d'Eckwersheim** pour chercher des fruits et des légumes de saison (pommes, carottes, poireaux, haricots verts, salade...).

Par petits groupes (avec l'aide des accompagnateurs), les enfants ont participé à un petit jeu d'énigmes pour trouver et ramasser les fruits et les légumes qu'ils ont rapportés à la maison à leur retour.

En participant activement à cette activité, les enfants ont pu découvrir les conditions réelles dans lesquelles se déroule la cueillette.

Cette sortie pédagogique a également permis de :

- sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et de la nature ;
- encourager une alimentation saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement.

❖ **La semaine du goût du 16 au 20 octobre**

- Sortie au restaurant *Au Cygne*

La classe des MS/GS de Belinda KUHN y est allée le mardi 17 octobre et la classe de GS de Mélissa DIJON y est allée le jeudi 19 octobre.

Les élèves étaient répartis en plusieurs groupes qui ont chacun pu préparer un *brownie*.

Pendant la cuisson du gâteau, nous avons pu visiter les cuisines du restaurant.

Le restaurateur a gentiment offert un verre de sirop à tous les enfants.

Nous sommes ensuite retournés en classe pour déguster le gâteau.

- Exemples d'activités dans la classe des MS/GS :

- Lundi : Atelier 4 saveurs. Nous avons goûté et classé différents aliments en fonction de leur saveur (aliments sucrés, salés, amers, acides).
- Mardi matin : nous avons préparé des *brownies* au restaurant *Au Cygne*.
- Mardi après-midi : nous avons effectué la sortie à la ferme d'Eckwersheim.
- Jeudi : La maman de Lina a eu la gentillesse de nous apprendre à préparer des pizzas. Chaque enfant est reparti avec sa pizza. Je la remercie pour son intervention dans la classe et pour la fourniture de tous les ingrédients nécessaires à cette activité.
- Vendredi : nous avons partagé un petit déjeuner en classe. Les enfants ont pu réinvestir le vocabulaire allemand appris en classe.

Nous remercions encore les parents accompagnateurs ainsi que l'ensemble de l'équipe du restaurant *Au Cygne* pour nous avoir accueillis sur ces deux matinées.

- ❖ Le dimanche 3 décembre, l'école maternelle sera présente au marché de Noël de Geudertheim et vendra des bricolages réalisés par les enfants de l'école au profit des différentes activités pédagogiques prévues cette année.
- ❖ Le jeudi 7 décembre, nous fêterons la Saint Nicolas. La PEEP offrira un chocolat à tous les enfants de l'école et l'école fournira des *Mannele* pour le goûter.
- ❖ Le jeudi 21 décembre nous fêterons Noël. Nous referons un goûter collectif, les quatre classes ensemble, dans la salle de motricité. Nous solliciterons les parents pour l'installation et le rangement des tables et des chaises ainsi que pour fournir de quoi agrémenter le festin. Le Père Noël passera ce jour-là dans chaque classe pour offrir un ou plusieurs cadeaux pour la classe.
- ❖ Nous fêterons les rois au retour des vacances de Noël. L'école fournira des galettes pour chaque classe.

- ❖ Les enfants assisteront à un spectacle dans les locaux de l'école le jeudi 1^{er} février sur le thème de la forêt et des contes.
- ❖ Nous fêterons carnaval le mardi 13 février. Les enfants pourront venir déguisés ce jour-là.
- ❖ Toutes les classes de l'école se rendront à la ferme Buissonnière à Buswiller le jeudi 23 mai.

➤ Animations sportives à venir :

Dans le cadre de notre projet sur les jeux olympiques, une initiation au judo est prévue tous les jeudis pour tous les enfants jusqu'aux vacances de Noël. C'est le coordinateur sportif de l'Alliance Judo Basse Alsace, Romain GRETZ qui interviendra dans la salle de motricité de l'école.

Deux séances d'initiation au basketball sont également prévues pour les enfants de moyenne et grande section les vendredis 10 et 17 novembre après-midi.

Les enfants bénéficieront également de séances d'initiation au tennis lors de la dernière période de l'année.

L'école organisera une fête de fin d'année sous la forme d'olympiade le vendredi 14 juin. Une réunion d'information à destination des parents se tiendra au 1^{er} trimestre 2024.

➤ Fêtes et actions au profit de notre école (associations) :

- **PEEP :**

- Vente de fromages en décembre ;
- 1^{er} décembre 2023 : organisation de la marche de Saint Nicolas au parcours de santé de Geudertheim ;
- Organisation du concours des jeunes dessinateurs sur le thème « » (la date reste à définir) ;
- Organisation d'une fête de fin d'année pour les élèves de grande section.

L'association offrira les chocolats le 6 décembre 2023 (Saint Nicolas) ainsi qu'un livre pour chaque enfant (à Noël).

- **VIVRE L'ECOLE :**

- Vente des chocolats de Noël (livraison le 1^{er} décembre) ;
- Organisation du marché de Noël le 3 décembre 2023 ;
- Opération vente de bretzels et de madeleines ;
- Vente de chocolats de Pâques.

(Les dates pour ces actions restent à définir).

L'équipe éducative remercie les associations pour leurs différentes actions au profit des enfants de l'école maternelle.

➤ Dates et horaires des 2 prochains conseils d'école :

Conseil d'école du 2^e trimestre : le vendredi 22 mars à 19 h

Conseil d'école du 3^e trimestre : le mardi 25 juin à 19 h

- Les représentants des parents d'élève de la PEEP proposent de réaliser un sondage portant sur les horaires de l'école sur la pause méridienne.

2. HYGIÈNE SCOLAIRE ET SÉCURITÉ

- PPMS :

Les Plan Particulier de Mise en Sûreté a été mis à jour en octobre.

Il existe 2 PPMS :

1 PPMS en cas de risques majeurs (inondation, tempête, séisme, mouvement de terrain, ...), et un autre en cas d'attentat ou d'intrusion.

Dans le cas d'un risque majeur, il y a confinement des enfants à l'intérieur de l'école.

Nous avons identifié 3 espaces de mise à l'abri dans l'école : La salle n°1 et la bibliothèque pour les classes de PS et de PS/MS.

La salle de repos pour les GS et la salle du personnel pour les MS/GS.

Ces pièces ont été choisies pour leur proximité avec les sanitaires, les points d'eau ainsi que le nombre de fenêtres (selon le danger extérieur, il faut calfeutrer toutes les fenêtres de la pièce).

Pour le PPMS attentat/intrusion, il existe 2 scénarios, soit un confinement dans les locaux soit une évacuation de l'ensemble des personnes.

Il y a également un dispositif de sécurité dans chaque classe ; chacune est munie d'un boîtier pour donner l'alerte.

Afin de parfaire les PPMS, nous devons réaliser un exercice de chaque type avant les vacances de Noël. Les enfants seront avertis avant que l'alarme retentisse, afin de ne pas générer de peur supplémentaire.

- Bilan de l'exercice incendie du 1^{er} trimestre :

Conformément à la réglementation, nous avons effectué notre 1^{er} exercice incendie au courant du mois de septembre.

Tout s'est déroulé dans le calme, nous avons évacué l'école en moins de 3 min.

- Travaux dans l'école :

Les représentants des parents d'élève font une demande à la commune quant à la mise en place d'une rampe supplémentaire dans les escaliers principaux comme cela avait été évoqué lors du 1^{er} conseil d'école de l'année passée.

3. ÉVALUATION DES ECOLES DE GEUDERTHEIM

- Le principe national des évaluations d'école et son objectif :

Cette année les écoles de Geudertheim ainsi que toutes les écoles du secteur du collège de Hoerd et le collège lui-même sont visés par un processus d'évaluation.

Comme le précise le Conseil d'évaluation de l'École, dans son cadre d'évaluation et annexes de janvier 2022 : « La finalité de cette évaluation est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. [...]

Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école. »

➤ Les différentes phases de l'évaluation :

1) L'auto-évaluation

Elle permet à l'école de s'interroger sur la qualité des apprentissages des élèves, de leurs acquis, de l'éducation dispensée, de leur suivi et de leur vie dans l'école.

Le périmètre de l'évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

- Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement,
- Le bien-être de l'élève et le climat scolaire,
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école,
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

C'est la raison pour laquelle un questionnaire vous a été transmis afin de répondre à ces différents thèmes.

2) Le rapport d'auto-évaluation

« Il est le fruit d'un travail collectif partagé dans l'école qui est présenté pour information au conseil d'école avec la préfiguration du projet d'école qui en découle » (Conseil d'évaluation de l'École, Évaluation des écoles, 1^{er} degré, Cadre d'évaluation et annexes, janvier 2022). Il est destiné aux évaluateurs externes.

3) L'évaluation externe

L'évaluation est assurée par des évaluateurs externes à l'école et à la circonscription dont elle dépend. Les évaluateurs viennent dans une démarche constructive. Ils rédigent un rapport en fonction des problématiques posées dans le rapport d'auto-évaluation. Ils viendront faire une restitution de ce rapport lors du conseil d'école du 3^e trimestre.

4. UTILISATION DES MOYENS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

- Quitus des membres de la commission de contrôle des comptes et nomination des nouveaux membres.

Mesdames PATIENT et KOMELI, représentants des parents d'élèves l'an passé, ont révisé les comptes de la coopérative scolaire et ont donné quitus le 10 octobre 2023.

Nous demandons à deux nouveaux parents d'élèves de tenir ce rôle pour faire le bilan de cette année scolaire au courant de la 1^{re} période de l'année 2024/2025.

- Budget coopérative scolaire (COOP) :

L'école est affiliée à L'OCCE (Office Central des Coopérations des Écoles) pour gérer les différentes recettes et dépenses sur une année scolaire.

À la rentrée de septembre 2023, le solde de ce compte était de 6 109,39 €

La participation volontaire des familles s'élève à 2 112 €.

Nous remercions les parents d'élèves pour cette aide précieuse.

Grâce à elle, nous avons pu financer la sortie à la ferme d'Eckwersheim pour un montant total de 440 €.

Chaque classe a pu acheter du matériel pédagogique pour la rentrée et les ingrédients pour la semaine du goût.

Nous financerons le goûter de St Nicolas et les galettes des rois pour l'Épiphanie avec ce budget ainsi que le spectacle de février.

Nous financerons également les interventions sportives qui auront lieu dans l'année scolaire.

➤ Budget mairie :

La mairie alloue un budget de fonctionnement de 1 000 € par classe par année civile.

À la rentrée de septembre, le solde de ce compte était de 3 208,89 €.

Nous avons pris sur ce budget les bus pour nous rendre à Eckwersheim pour un montant de 390 €, nous avons commandé des peintures et du matériel d'arts visuels pour un montant de 736,40 € et des ramettes de papier de couleur pour 77,81 €.

La mairie offre également 50 € par classe pour l'achat des cadeaux de Noël au mois de décembre de chaque année.

Nous remercions la mairie de Geudertheim pour les sommes généreuses qui nous sont attribuées.